

O.F.D.I.

Office de Formation et de Documentation Internationales
130, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris

PARTICIPER AUX MARCHÉS FINANCÉS PAR LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT DANS LES PAYS A.C.P.

- Appels d'offres
- Soumissionnement
- Règles applicables

24 et 25 mars 1987

HÔTEL CONCORDE-LAFAYETTE
3, place du Général-Koenig - 75001 PARIS
Tél. : (1) 47 58 12 84 - Télex : 600 892 F

Objectifs

Ces journées d'études, destinées aux chefs d'entreprises, directeurs généraux, directeurs financiers, directeurs commerciaux, directeurs export, directeurs juridiques, ont pour objet d'initier les entreprises françaises et européennes aux procédures du Fonds Européen de Développement afin de leur permettre d'accéder aux divers marchés (travaux, fournitures, services) financés par ce Fonds.

Aujourd'hui, beaucoup d'entreprises ignorent les opportunités offertes par le F.E.D. Face à ce constat, nous voulons apporter notamment les éléments de réponses aux problèmes suivants :

- l'appel d'offres
- le soumissionnement
- les règles applicables à ces marchés.

Au cours de ces journées, des entreprises vous feront part de leur expérience dans ce domaine.

Patrick BARRET
Directeur

Mercredi 25 mars 1987 Les règles des marchés financés par le Fonds Européen de Développement

MATIN

10 00 - 10 45 Klaus ROEH, M. MALOSSE, Isabelle BELTRANDO
Les moyens d'information des entreprises quant aux marchés financés par le F.E.D. : l'expérience du C.F.C.E. et de l'A.P.C.C.I.

10 45 - 11 00 Klaus ROEH
Les règles communes aux divers types de marchés :
- Procédures de concurrence
- Conditions de participation
- Régime fiscal et douanier

11 15 Pause café

11 30 Klaus ROEH
Les règles particulières aux marchés de travaux
Yves PARISOT
L'expérience d'un entrepreneur de travaux publics

Klaus ROEH
Les règles particulières aux marchés de fournitures
Jacques BRACONNIER
Les questions que se pose une entreprise

Klaus ROEH
Les règles particulières aux marchés de services
Pierre LAGARDE
L'expérience d'une société française d'ingénierie

13 00 - 14 30 Déjeuner

APRES-MIDI

14 30 - 15 15 Meziane BENARAB
Le contentieux des marchés financés par le F.E.D.
- La responsabilité des Etats A.C.P. et de la Communauté
- L'arbitrage des différends entre un Etat A.C.P. et une entreprise
- La jurisprudence de la C.J.C.E.

15 15 - 15 45 Jean MENI CHAL
L'action du Ministère de la Coopération en faveur des entreprises

15 45 - 16 30 Jérôme ADAM
Bilan de la participation des entreprises françaises : évaluation et perspectives

16 30 - 17 00 Pause café

17 00 - 18 00 **Table ronde** : Quelle stratégie face à la concurrence ?
Animée par Eric BOUSSER
Journaliste - Agence France Presse

Avec la participation de :
Jérôme ADAM
Chef du Bureau des Interventions sur l'Afrique
Direction des Relations Economiques Extérieures
Ministère du Commerce Extérieur
Jacques BRACONNIER
Directeur des Projets
Direction Internationale - Merlin Gerin

*

Avocat : Cabinet Gast & Douet
Pierre LAGARDE
Directeur du Département des Relations Extérieures
B.C.E.U.M.
Yves PARISOT
Directeur Général - Spie Batignolles International

R. M. ZEGGAIH
Directeur du Centre International de Réalisations et d'Animation Technique
des Etudes et Métiers - C.I.R.A.T.E.M.
18 00 - 18 30 Cocktail de clôture